



Schœlcher, le 23 septembre 2016

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
INSPECTEUR PEDAGOGIQUE REGIONAL
DE LETTRES

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
De LETTRES

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
D'Etablissement publics et privés
COLLEGES – L. G. T. – L. P. O.



MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION
PEDAGOGIQUE
REGIONALE

LETTRES

Dossier suivi par
Hortense NOUGARO-
DALLE-PALLE

Téléphone
05.96.52.27.28

Fax
05.96.52.27.29

Mel
ce.ipr
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schœlcher
cedex

Objet : Lettre de rentrée 2016-2017.

Référence : IPR/HNDP/MJB/N° 16 – 758

Chères collègues, chers collègues,

Cette année encore le temps de la rentrée, que je souhaite à chacun d'entre vous agréable et riche en promesses, se révèle faste pour la mise en œuvre de la réforme du collège. Je suis consciente que le fait d'être la troisième inspectrice en trois ans peut être déstabilisant. Je salue le travail de mes prédécesseurs, Monsieur Yves BERNABE, ainsi que Madame Capucine POULAIN et je tiens à vous rassurer : mon travail se fera dans la continuité de leurs actions, certes, mais surtout avec vous. Si au niveau académique l'effort général peut être accordé à l'amélioration de la scolarisation, avec la mise en place de la dite-réforme, au sein d'un espace numérique optimisé et dans un esprit propice à l'étude, vos fonctions particulières de professeurs de Lettres restent dédiées, par le truchement des programmes nationaux, à la maîtrise orale et écrite de la langue française, ainsi qu'à la consolidation d'une culture littéraire et humaniste de qualité chez tous les élèves. La prise en compte, de bilinguisme, de diglossie ou d'illettrisme qui structurent la scolarisation d'une partie des enfants martiniquais doit également soutenir votre enseignement.

INFORMATIONS ET RAPPELS CONCERNANT LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET LES EXAMENS

La réforme doit être mise en œuvre en cette nouvelle année scolaire, ce qui implique quelques ajustements notables.

AU COLLÈGE

Le socle n'est certes pas une nouveauté mais il prend, avec la réforme, une place centrale. Commun, il implique une cohérence forte entre l'école et le collège. Mais le socle signifie aussi la base, le point de départ sur quoi s'érigent les trajectoires individuelles des élèves. Aussi est-ce bien au moment de la transition École/collège et Collège/Lycée que le socle doit être construit.

Le BO N° 27 du 02 07 2015 précise les nouvelles modalités du socle «de connaissances, de compétences et de culture», ainsi que les 8 champs d'apprentissage.

La classe de Sixième, intégrée au cycle 3, sera l'occasion d'assurer la continuité des programmes entre le primaire et le collège.

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), construits sur le même principe que les TPE au lycée, dans une véritable démarche interdisciplinaire touche, l'ensemble du cycle 4 (5e, 4e et 3e). Mobilisant au moins deux disciplines, ils s'appuient sur une démarche de projet et permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences inscrites dans les différents programmes.

Le D. N. B. connaîtra de légères modifications, les candidats devant passer deux épreuves écrites et une épreuve orale. Pour le français, l'épreuve écrite portera sur les programmes de français, histoire et géographie, et enseignement moral et civique. L'épreuve se déroulera comme suit :

- Une première partie portera sur l'analyse et la compréhension de textes et de documents ainsi que la maîtrise de différents langages. D'une durée de 3 heures, l'épreuve s'appuiera sur un double cursus de documents et évaluera la capacité du candidat à comprendre, analyser et interpréter des documents et des œuvres, qu'ils soient littéraires, géographiques, historiques, artistiques ou qu'ils relèvent du champ de l'E.M.C. (Enseignement Moral et Civique). Durant cette première partie, une heure sera consacrée à l'épreuve de français.
- Une deuxième partie sera dévolue à la rédaction et à la maîtrise de la langue : 30 minutes pour la dictée et la réécriture et 1 heure 30 pour le travail d'écriture.

Le barème sera sur 50 points : 20 points pour la première partie de l'épreuve pour l'heure de français et 30 points pour la deuxième partie de l'épreuve (BO EN n°14 du 08 avril 2016). Vous pouvez consulter des sujets zéro sur le site Eduscol.

Le livret scolaire unique du CP à la 3e permettra de suivre la scolarité de l'élève de l'école élémentaire à la fin du collège, et ce grâce à un seul document, proposant à la fin de chaque trimestre, un bilan détaillant le niveau de l'élève par matière ainsi que des appréciations générales et les projets menés. Le bilan sera dressé grâce à un indicateur simple : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne.

AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Le programme du lycée est celui précisé au BO EN spécial N° 1 du 04 février 2010.

En classe de Seconde, les enseignements d'exploration optionnels, «Littérature et société» (BO EN spécial N°4 du 29 avril 2010) ainsi que «Langues et cultures de l'Antiquité» (BO EN N°30 du 26 août 2010) sont des vecteurs de valorisation de la filière Lettres. Un troisième enseignement optionnel centré sur le théâtre mobilise également des enseignants de français en Seconde «Créations et activités artistiques» domaine arts du spectacle (BO EN spécial N°4 du 29 avril 2010).

Je rappelle que les heures prévues pour l'accompagnement personnalisé se nourrissent de l'investissement et de l'imagination des professeurs de Lettres en charge de classes de Seconde, dans le cadre de l'individualisation du parcours scolaire des élèves pour leur réussite optimale.

En classe de Première, pour ce qui concerne les épreuves anticipées de français (EAF) du baccalauréat, l'effort doit être poursuivi en multipliant les exercices de préparation aux divers types de sujets de l'épreuve écrite.

Les thèmes biennaux communs des travaux personnels (TPE) pour l'année scolaire 2016-2017 sont précisés dans la note de service 2015-097 du 23 juin 2015 publiée au Bulletin officiel N°27 du 2 juillet 2015. Les thèmes sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

En Terminale L, le programme d'enseignement spécifique de littérature rénové, entré en vigueur en 2013, est scindé en deux domaines d'étude, chacun doté d'un programme limitatif d'œuvres renouvelé par moitié tous les ans. Le programme obligatoire de littérature traité individuellement cette année par les professeurs concernés (BO EN N°16 du 22 avril 2016 à consulter précisément pour de plus amples informations) se compose ainsi :

- A. Domaine d'étude «Littérature et langages de l'image» : - *Oedipe Roi* Sophocle *Oedipe Roi* Pier Paolo Pasolini
- B. Domaine d'étude «Lire - écrire- publier» : *Les Faux-monnayeurs* d'André Gide ainsi que *Le Journal des Faux-monnayeurs*.

Le programme des langues anciennes «enseignement des langues et cultures de l'Antiquité» pour les classes de seconde, Première et Terminale est consultable aux BO EN n° 30 du 26 août 2010 et n° 15 du 11 avril 2013.

Pour ce qui est des œuvres obligatoires en Terminale, le BO N° 27 du 02 juillet 2015 précise le programme pour cette année scolaire :

- *Phèdre* de Sénèque en latin
- *Daphnis et Chloé* (livre I) de Longus

FORMATIONS, EXAMENS ET CONCOURS

L'académie met en place encore cette année un Plan Académique de Formation afin que chaque enseignant qui le souhaite puisse accéder à une formation.

Pour ce qui est des concours, je rappelle que des formations au CAPES et à l'agrégation sont reconduites cette année. La préparation à ces concours permet non seulement d'évoluer professionnellement, mais c'est encore l'occasion pour les enseignants de revivifier leurs connaissances. À ce propos, un expert du XIX^e siècle, Monsieur LAFORGUE, de passage en Martinique, interviendra sur *Les Contemplations* de Victor Hugo. Si cette intervention s'adresse prioritairement aux enseignants inscrits au PAF, elle est également ouverte à tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une telle opportunité.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue dans le corps des enseignants aux enseignants-stagiaires, lauréats aux concours de CAPES. Ces exemples de réussite détermineront les enseignants contractuels à affronter les concours nationaux de Lettres, dont la préparation à distance est devenue, grâce à l'outil numérique, moins aléatoire qu'auparavant et qui offrent en ce moment un nombre de places élevé. Je tiens à souligner que l'académie propose un remboursement de la moitié des frais des cours du CNED ou des cours Sévigné.

Je salue également l'énergique contribution de tous les tuteurs, formateurs et chargés de mission qui secondent l'inspection régionale des Lettres de Martinique pour la valorisation des programmes de collège et de lycée.

SITES ÉLECTRONIQUES IMPORTANTS POUR L'ENSEIGNEMENT DE LETTRES

Élément clé de la refondation de l'École, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de communication. Des sites vous permettent d'accéder à des ressources disciplinaires notamment EDUSCOL et le site de Lettres de l'académie, d'autres vous permettent de vous former à distance, tels que M@gistère ou MOOC.

INSPECTIONS ET VISITES-CONSEIL

Je rappelle que, pour l'essentiel, les finalités de la séance menée par l'enseignant inspecté, ainsi que les étapes essentielles de son déroulement, doivent apparaître nettement aux élèves, indépendamment des contenus et des méthodes adoptées ce jour-là, pourvu qu'ils soient pertinents et adaptés aux capacités de la classe. La réactivité du public aux sollicitations du professeur est un critère important de la qualité du travail et le témoin de réelles acquisitions disciplinaires. Le cahier de textes de la classe, les cahiers des élèves, les documents du professeur, qui doivent être aisément consultables, permettront de cerner utilement l'articulation de la séance d'enseignement avec la séquence didactique en cours ainsi qu'avec le projet pédagogique mené à moyen, voire à long terme au sein de l'équipe de formation.

Les enseignants qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pédagogique peuvent se faire connaître.

Je souhaite à chacune et à chacun, que j'espère pouvoir rencontrer rapidement, une excellente année scolaire, dense de découvertes littéraires et culturelles ainsi qu'en satisfactions professionnelles.